

COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2024_043

~~~~~

**SEANCE DU 29 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf juin à 13 heures 30,  
se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame Claudine  
QUESTROY, la plus âgée des membres du conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire-adjoint.

**PRESENTS :** *BACQUET Fantine, DORIGO Rebecca, DURIN Frédéric, MARTIN  
Françoise, MOTTIEZ Adrien, MOTTIEZ Emmanuel, PAREYT Alexandre, QUESTROY  
Claudine, ROBERT Nicolas, TAGAND François, TUPIN Patrick, TUPIN-BRON Jean.*  
Formant la majorité des membres en exercice

**ABSENTS EXCUSES :** *CHAPERON Virginie (pouvoir à TUPIN-BRON Jean), PETIT-JEAN  
Aurélien (pouvoir à TAGAND François), RATEL Aurélie (pouvoir à MARTIN Françoise)*

Monsieur DURIN Frédéric a été désigné comme secrétaire de séance.

|                                  |
|----------------------------------|
| <b>OBJET : ELECTION DU MAIRE</b> |
|----------------------------------|

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1er tour de scrutin :**

|                                         |    |
|-----------------------------------------|----|
| Nombre de votants (enveloppes déposées) | 15 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls       | 0  |
| Nombre de suffrages blancs              | 0  |
| Nombre de suffrages exprimés            | 15 |
| Majorité absolue                        | 8  |

| Nom et prénom des candidats | Nombre de suffrages obtenus |
|-----------------------------|-----------------------------|
| DORIGO Rebecca              | 1                           |
| TUPIN-BRON Jean             | 14                          |

**Monsieur Jean TUPIN-BRON**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON



Le secrétaire de séance,  
Frédéric DURIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. DURIN', with a long horizontal flourish extending to the right.

*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du*